

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 3 juillet 2020

Convocation : 29/06/2020

Ouverture de séance : 21h15

Étaient présents : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Jean SALVAN, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Absent(s) : Jennifer GASC, a donné pouvoir à Frédéric BECAMEL.

Secrétaire de séance : Sébastien LAURENT.

1°) Délibération réglementant les dépenses au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » :

Approbation à l'unanimité.

2°) Gestion des lots de réserve et vacant sur l'Ancienne Commune de Curières : Une proposition des ayant-droit de la section concernée a été faite : gérer les lots de réserve à l'amiable. A la proposition initialement faite lors du Conseil Municipal du 9 mars dernier, deux exploitations qui s'étaient positionnées souhaitent se retirer. Il convient de revoir le mode de gestion de cette réserve.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, approuve un mode de gestion à l'amiable, note que tous les loyers des lots de biens de section (lots de réserve compris) sont fixés au prix de 1 500€ le lot. Les conventions pluriannuelles de 5 ans débuteront au 10 juillet 2020. Les clôtures et les points d'eau seront à la charge du preneur. Un état des lieux sera annexé à la convention.

Il est précisé qu'en cas de désaccord des ayant-droits de ladite section, le Conseil Municipal attribuera ces lots de réserve par tirage au sort, comme prévu initialement dans la délibération du 10 avril 2017. Approbation à l'unanimité.

3°) Attribution des lots de réserve et vacant sur l'Ancienne Commune de Curières :

Le lot de réserve de Cervel est attribué comme suit :

- 1/2 EARL de la Gamasse, pour 750€.
- 1/2 GAEC du Moulin du Roc, pour 750€.

Le lot de réserve du Pal est attribué comme suit :

- ❖ GAEC Chardaire, pour 1500€.

Approbation à l'unanimité.

4°) Vote des taxes : Le Conseil Municipal approuve l'application d'une augmentation de 1 % aux taux d'imposition des taxes du foncier bâti et non-bâti. Approbation à l'unanimité des membres présents.

5°) Travaux forêt sectionnale de Roquette suite au rendez-vous avec l'ONF :

Le Conseil municipal est en attente du devis de l'ONF pour la parcelle n°7 pour gérer les travaux de coupes et régénération des bois. Il est décidé de faire passer un expert forestier agréé pour avoir une idée du prix de vente des bois. Approbation à l'unanimité des membres présents.

6°) Questions diverses :

- ❖ Un courrier a été reçu en Mairie de la part de M. et Mme Régis CHARDAIRE concernant la ruine mitoyenne de leur propriété pour l'acheter. À ce jour, la commune ne souhaite pas vendre cette ruine car un projet se met en place.
- ❖ Monsieur Jacques BOUTONNET (La Villa) a fait une demande de raccordement à la station d'épuration. Une étude a déjà été menée en 1999 et ce projet s'avérait trop coûteux aux vues du nombre d'habitation du secteur. Sa demande est donc refusée.
- ❖ La commune recherche un agent recenseur pour effectuer le recensement de la population en janvier-février 2021. Un appel à candidature va être déposé sur PanneauPocket. Les candidatures sont à déposer, en Mairie ou par mail, avant le 1^{er} septembre 2020.
- ❖ Le poteau d'éclairage public devant le Petit Creux et l'éclairage du Monument aux Morts présentent des dysfonctionnements qui ne sont pas pris en charge par le contrat de maintenance de l'éclairage public.
Sébastien LAURENT, Pierre VAYSSADE et Jean SALVAN vont voir ce qu'il est possible de faire pour régler ceci avant de faire appel à des professionnels.

Ils sont en charge également de s'occuper de la mise en place du radar pédagogique.
- ❖ Logement de Christophe SERVIERES (Presbytère): le conseil municipal donne son accord pour refaire la peinture de la cuisine de ce logement.
- ❖ Un problème d'évacuation des eaux de pluie dans le chemin au niveau de la Maison Cayla aux Bassets a été signalé : le conseil municipal donne son accord pour faire réaliser les travaux nécessaires à l'entreprise GCTS SERVANTS.
Il est également demandé de se renseigner pour régulariser l'accès et l'emprise de la route à cet endroit.
- ❖ Un problème d'évacuation des eaux pluviales est également signalé au niveau du lotissement à hauteur du lot d'Éric SEPTFONDS. Le Conseil municipal souhaite solliciter les services de la Communauté de Communes pour voir ce qu'il est nécessaire de faire, consulter 3 entreprises et faire réaliser rapidement les travaux.

La séance est levée à 00 heures 12.